



## COMPTE-RENDU DU CHS-CT DU 1<sup>ER</sup> JUIN 2017

### Suivi des fiches :

- Ouvrants de Condé : la Ddfip a fait des démarches auprès de la Préfecture mais sans succès. La préfecture a refusé cette demande au vu d'un devis que la CGT a trouvé exorbitant. La Direction a convenu qu'un calfeutrage ne coûterait pas si cher. Une organisation syndicale a proposé qu'on parle ultérieurement d'un co-financement pour remédier au problème.
- Rénovation du rdc du centre de Vierzon. Il sera fermé au public du 15 au 23 juin 2017. Bien que la dépose et pose du mobilier et des cloisons n'entraîneront qu'un minimum de nuisances, il n'y aura pas de personnel dans la zone de travaux.
- Il n'y aura pas fermeture systématique du portail au centre de St Amand (problème de feu de poubelle). Par contre un local poubelle sécurisé sera créé à un autre endroit sur sol bitumé. La commission de visite de sécurité a cependant relevé 2 autres anomalies : pas de disjoncteur central pour les pompiers à l'extérieur et des archives dans un local électrique (ce dernier point a été réglé depuis).
- Stores au SIP de Bourges : il faut des stores conformes aux demandes de l'architecte des Bâtiments de France. Plusieurs devis ont été refaits. Cela devrait aboutir rapidement.
- Bourges Hôpitaux : la Direction va prendre l'attache du chef de poste pour voir où en sont les travaux à effectuer (skywindows à changer, volants roulants n'ouvrant plus, problème d'une fenêtre qui ne ferme plus correctement) car le bâtiment appartient au CHS George Sand.
- Les écrans plats vont être installés par la CID au SPF de Bourges, les Aix, Baugy, etc.
- Une entreprise d'électricité se déplacera rapidement à Vierzon pour un problème d'électricité statique.
- Accueil de Condé : il y fait vraiment très chaud avec beaucoup de réception. La CGT a proposé que soit posés des entrebâilleurs pour faire de l'aération sans faire des courants d'air. La Direction trouve la solution judicieuse. Elle va réfléchir à différentes solutions d'aération et les proposera ultérieurement.

### Présentation des rapports de visite de la commission du CHS-CT :

- Baugy :  
La mairie a décidé de poser une porte d'entrée aux normes et les fenêtres fixes vont être enlevées au profit de châssis ouvrants. Le store va être réparé. Une nouvelle disposition des bureaux et des armoires devrait rendre l'espace ouvert plus agréable. Un onduleur devrait mettre fin à des soucis électriques. Par contre, pas de possibilité de faire un plus grand local pour se restaurer car le déclassement du logement de fonction n'est pas possible actuellement.

- Condé :  
L'accès à la cour Nord mélange accès pour voiture et accès pour piétons. Malgré le dos d'âne, cela reste très dangereux. Le Président trouve que la solution proposée par la CGT de passer par le portillon rue Jacques Rimbault est une bonne idée. Il en parlera au prochain conseil de cité et un courrier du CHS-CT sera envoyé à la préfecture. L'éclairage du digicode porte D sera réparé. La porte du hall d'accueil doit rester en mode automatique sauf en cas de grand froid.

### **Budget :**

- Le CHS-CT a choisi des formations secouristes plus professionnalisées (10 formations initiales et 80 formations de recyclage).
- La CGT a estimé que c'est à la Direction de fournir des bras pour ordinateur et pas au CHS-CT de les financer. De ce fait, on reverra le sujet en fin d'année si le budget n'est pas bouclé.
- Le CHS-CT a acté le paiement de 3 stores au SIP, les autres étant financés par l'administration.

### **Les questions diverses posées par la CGT :**

- La CGT a rappelé que les agressions physiques OU verbales (menaces envers l'agent ou sa famille) devaient faire l'objet d'une remontée à Bercy au bureau RH2B. La Direction a reconnu que ce n'était pas toujours le cas (sauf en cas de signalement relevant de l'article 40) et qu'elle serait plus attentive désormais.
- Les travaux du 2<sup>ème</sup> étage de Condé sont terminés : les couloirs ne seront pas repeints et il reste un gros nettoyage à faire avant le déménagement.
- Local courrier sans fenêtre ni ventilation au SIP de Bourges : La Direction ne voit pas d'inconvénient à ce que l'agent se déplace dans un autre bureau. Cette solution n'est pas satisfaisante pour la CGT. De plus, c'est impossible à mettre en œuvre puisqu'en période de campagne impôt sur les revenus,, il n'y plus assez de place pour installer des auxiliaires, depuis la fusion des SIP de Bourges
- La CGT a réitéré sa demande concernant les congés et récupérations des agents. En effet, certains chefs de service souhaitent que les agents justifient leur demande et ce n'est pas admissible. La Direction a assuré qu'il n'y a pas de sujet, que les agents ont droit de prendre leurs congés et récupération comme ils le souhaitent et qu'ils en parleraient avec les chefs de service concernés.
- La CGT est revenue sur le sujet du SIE de Bourges. Il faut que la Direction reste vigilante car, malgré les renforts, la situation est très difficile. On peut même craindre que certains agents soient en grande difficulté. Il ne faut pas que la santé des agents soit fragilisée par la situation de leur service. Le Président a reconnu le bien-fondé des interventions de la CGT sur ce dossier. Il a assuré qu'il restera attentif aux problèmes rencontrés par les agents de ce service aussi longtemps qu'il le faudra.

Les représentants de la CGT  
Sophie Lejot, Julien Ubéda